Le TAM'






Économie

Ils investissent pour le territoire








SOMMAIRE

Numéro 14 · Octobre 2015











Le TaM'.
Tulle agglo Magazine

Rue Sylvain Combes • 19000 Tulle
Téléphone : 05 55 20 75 00 • Fax : 05 55 20 75 01
E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr

Directeurs de la publication : Michel Breuilh, Émilie Boucheteil
Rédaction : Marie Cailleaud, Francette Vigneron.
Photos : Carole Massié, Marie Cailleaud, Francette Vigneron, Frank Barrat Arnal, Tiki Wake Park, Sébastien Mons, Valérie Teppe, Rouletaplume, Fotolia.
Mise en page et secrétariat de rédaction : Plume Pudding
Dépôt Légal : Octobre 2015 - ISSN : 1261-3320
Tirage : 21 000 exemplaires
Diffusion : La Poste - Le Cri du Papier
Imprimerie : Maugein - Tulle, adhérent impression certifié IMPRIM'VERT®



Des hommes, des femmes, un territoire qui entreprend



Michel Breuilh
Président de Tulle agglo



Dans ce numéro du TAM, nous avons souhaité mettre sous le feu des projecteurs les hommes et les femmes qui entreprennent sur le territoire communautaire. Ils investissent, créent, développent des projets économiques dans les domaines de l'industrie, du commerce, du tourisme, de l'agriculture…

Tulle agglo est à leur écoute et accompagne cette dynamique économique en lien avec ses communes membres. Pour cela, toute une palette d'outils est déployée : terrains aménagés sur les zones d'activités intercommunales à Naves, Favars/Saint-Mexant, Saint-Priest-de-Gimel/Eyrein ; hôtel et pépinière d'entreprises à Tulle ; raccordement au très haut débit ; aides à la création et à l'installation ; depuis septembre mise en place d'un « pôle économique » au sein des services afin de faciliter la concertation avec les autres partenaires économiques institutionnels *(Région, Département, chambres consulaires…)*.

Je me réjouis de ces initiatives qui créent des richesses et des emplois sur le bassin de vie de Tulle. Néanmoins, je sais que rien n'est jamais acquis et qu'il faut sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier. Particulièrement sur ce sujet, il faut faire preuve de patience, d'humilité mais aussi de détermination.

Concernant les services à la population, le conseil communautaire a validé début juillet la construction de deux maisons de santé à Tulle et à Corrèze : réalisations phares d'un projet de santé plus global, construit maintenant depuis 3 ans, sur l'ensemble du territoire.

Vous pourrez constater dans ce numéro que les travaux du cinéma à Tulle avancent bien avec une ouverture programmée autour des fêtes de fin d'année. Tulle agglo accompagne, là aussi, cette initiative privée en apportant une aide financière à la même hauteur que la Région et le Département.

Conformément au projet d'agglomération 2015-2020 adopté au printemps, une étude est en cours concernant l'opportunité et la faisabilité de transfert du centre aquarécréatif - géré actuellement par la commune de Tulle - afin qu'il devienne un équipement communautaire. L'ensemble des paramètres organisationnels et financiers sont à l'étude. C'est à la lumière de ceux-ci que les conseillers communautaires seront appelés à se prononcer avant la fin d'année.

De nombreuses actions sont lancées. D'autres se poursuivent dans le cadre de notre intercommunalité qui regroupe les forces. C'est la somme de ces initiatives privées et publiques, des projets collectifs portés par des associations et des citoyens qui conforte Tulle agglo comme un territoire dynamique et vivant.







Médiathèque Éric Rohmer : et si vous enregistriez vous-même vos livres ?

Depuis le 1er septembre la médiathèque intercommunale Éric Rohmer vous propose d'enregistrer vous-même vos documents grâce à l'automate de prêt. Un scan de sa carte à la "*douchette*", une vérification sur l'écran et hop, vous voilà pourvu !

Le bois, une énergie qui réchauffe

Depuis 2013, Tulle agglo accompagne les foyers désirant équiper leur maison d'un poêle à bois. Profitons de ce numéro automnal du TaM, pour rappeler les modalités d'une aide qui n'est pas sans intérêt !

QUI EST CONCERNÉ ?
Les propriétaires souhaitant faire une économie d'énergie dans leur résidence principale en installant un chauffage faisant appel au "bois-énergie".

QUELLES SONT LES INSTALLATIONS SUBVENTIONNÉES ?
Poêle ou chaudière utilisant le "bois-énergie", poêle à granulés, chaudière à plaquettes et copeaux.

QUELLE EST L'AIDE FINANCIÈRE ?
Il s'agit d'une subvention forfaitaire (150 € ou 500 €) en fonction du type de travaux réalisés.

QUELLES SONT LES AUTRES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?
Les travaux doivent être exclusivement réalisés par des professionnels dans des logements affectés à la résidence principale *(construction neuve ou logement existant)*.

L'INFO + :
Cette aide est conditionnée au montant des revenus imposables. Ce dispositif se veut complémentaire des autres dispositifs déjà en vigueur sur le territoire.

CONTACT : SERVICE HABITAT
Tél. 05 55 20 75 07 // habitat@tulleagglo.fr
Tulle agglo - rue Sylvain Combes - 19000 Tulle
Tél. 05 55 20 75 00 // tulleagglo@tulleagglo.fr
www.tulleagglo.fr



Deux aires de services pour campings-cars !

Sur des terrains mis à disposition par les communes de Chamboulive *(au bord de l'étang)* et de Sainte-Fortunade *(à proximité du château)*, Tulle agglo a aménagé deux aires de services pour les camping-cars. D'une dizaine d'emplacements chacune, ces aires sont dotées d'une borne automatique délivrant eau et électricité et permettant les vidanges. Les aires sont ouvertes toute l'année, sans réservation. Coût des travaux : 80 000 € HT *(soutien financier du Conseil départemental de la Corrèze : 10 000 €)*.

Garantir la rénovation des logements sociaux sur le territoire

Notre territoire compte plus de 1 000 logements sociaux. Sur l'ensemble du parc, nombreux sont les logements qui n'offrent qu'une accessibilité partielle aux personnes à mobilité réduite et qui sont aujourd'hui considérés comme logements énergivores.

Tulle agglo s'engage aux côtés des bailleurs sociaux, en tant que garant d'emprunt. Le premier à en bénéficier est Corrèze Habitat à hauteur de 50 % *(les 50 % restants sont assurés par le Conseil départemental de la Corrèze)*. Ainsi pour les 5 prochaines années, 250 logements ont été conventionnés et seront réhabilités.



SPANC : Mode d'emploi

Dans la vie, il y a ceux qui sont assainissement collectif et ceux qui sont assainissement non collectif. La différence entre eux ? Une fosse septique !

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Tulle agglo *(SPANC)* veille au bon fonctionnement de vos installations non collectives. Sur les 37 communes du territoire, près de 9 000 installations relèvent de la surveillance des 5 agents du service. Autant dire que le calendrier est bien rempli. Cependant, il arrive encore que certaines demandes de contrôle demeurent lettres mortes. Il faut dire que dans l'imaginaire collectif, le SPANC a mauvaise réputation.

C'est donc pour balayer d'un coup d'eau *(propre)* les *a prioris* mais également rappeler aux usagers les bonnes pratiques en matière d'assainissement non collectif que Tulle agglo édite *"SPANC : mode d'emploi"*. Disponible en mairie et à l'agglo, ce petit guide de l'usager détaille chaque mission du SPANC *(contrôle mais aussi conseil, accompagnement et information)* et informe des démarches à suivre selon les différentes situations *(vente, réhabilitation, construction…)*.

L'INFO + :

Les habitants des communes de Vitrac-sur-Montane et de Bar n'ayant pas donné suite aux demandes de contrôle du SPANC peuvent contacter le service afin de prendre rendez-vous. La commune de Beaumont sera la prochaine visitée.

Rappelons que c'est la Loi sur l'eau en décembre 2006 qui a rendu obligatoire ce type de service sur tout le territoire.

INFORMATIONS : SPANC

Tél. 05 55 20 67 07 // spanc@tulleagglo.fr

Tulle agglo - rue Sylvain Combes - 19000 Tulle - www.tulleagglo.fr

Révision du SCoT : où en est-on ?

Le SCoT de Tulle agglo date d'avril 2009. La loi ALUR de 2014 *(loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové)* nous oblige à réviser notre schéma de cohérence territorial d'ici 2017 afin d'optimiser et préciser certains volets de notre document stratégique : transports, environnement et économie….

Un Scot détermine une stratégie globale de développement *(économie, habitat, transports, ressources naturelles, paysages, etc.)* et définit un projet à long terme. Ce document a une valeur juridique : les documents d'urbanisme et de programmation municipaux *(ex. : Plan Local d'Urbanisme…)* doivent être compatibles avec le SCoT .

Une première étape a donc été franchie en 2014. À l'issue d'une évaluation, le cabinet d'études OPERA a mis en lumière différentes orientations à développer au cours de la révision de notre SCoT qui devrait être lancée dès 2016.

Le centre aqua en chiffres

À l'heure où les élus communautaires débattent de la dimension intercommunale du centre aquarécréatif de Tulle, avec pour possible décision, un transfert de la compétence, de la structure et du personnel à l'agglomération, le TaM a souhaité vous révéler quelques chiffres clés :

- Ouverture des portes en 2003
- Un bassin sportif de 25 m
- Un bassin ludique de 225 m²
- Un bassin extérieur de 225 m²
- Une entrée = 4,30 € *(tarif adulte)*
- Une structure animée par 16 agents municipaux *(soit 13,5 équivalents temps plein)*
- Ouverture 350 jours/an
- 121 216 entrées en 2014

Fréquentations :

- Grand public : 58 %
- Activités aquatiques : 11 %
- Scolaires : 20 %
- Clubs : 5 %
- Autres : 6 %



La journée inter-centres



Initiée et financée par Tulle agglo, cette journée aura lieu le 29 octobre 2015, à Saint-Priest-de-Gimel, où 72 enfants de 6 à 11 ans, provenant des 6 ALSH ouverts durant les vacances scolaires, partiront à la découverte du "5ème élément". Aux côtés des co-organisateurs de l'évènement, VOILCO-ASTER et la Station Sports Nature du Pays de Tulle, découverte de l'environnement et initiation aux sports de pleine nature seront au programme *(canoë, course d'orientation, tir à l'arc et grimpe d'arbres, animations scientifiques et environnement)*. **Pour en savoir plus : www.tulleagglo.fr**



Opération apprendre à nager !

Cette année encore, Tulle agglo offre aux quelques 3 000 enfants scolarisés de la grande section jusqu'au CM2 sur le territoire *(regroupements pédagogiques inclus)*, l'occasion d'apprendre à nager grâce à huit séances encadrées par des maîtres-nageurs sauveteurs qualifiés. Le transport des élèves, de leur école jusqu'au Centre aquarécréatif de Tulle, est également à la charge de la communauté d'agglomération. Coût de l'opération pour une année scolaire : 160 000 € TTC.

Les accueils de loisirs : guide pratique… contre l'ennui !

Pour lutter contre l'ennui chez nos enfants, autant vous dire qu'il vaut mieux avoir de sacrés bons arguments. À ce jeu-là, les 8 accueils de loisirs du territoire ont de quoi séduire !

Pour les soutenir, en plus de nouvelles animations, Tulle agglo édite pour la 1ère année un petit guide qui rassemble en 16 pages tous les contacts, horaires et informations nécessaires pour inscrire votre ou vos enfants dans l'un des 8 ALSH du territoire. Distribué à tous les écoliers en début d'année, ce guide est disponible dans les mairies et ALSH du territoire, mais également au siège de Tulle agglo et sur www.tulleagglo.fr



Le mot de l'élu

***Arnaud COLLIGNON*, vice-président en charge de la jeunesse**

Un petit guide pratique qui vous ouvre toutes grandes les portes d'une formidable ressource pour vos enfants : les ALSH, Accueil de Loisirs sans Hébergement. Derrière ce nom barbare se cache en effet une ribambelle d'activités ludiques et éducatives organisées et conçues dans l'intérêt des enfants par des spécialistes de la jeunesse ainsi que des élus ou des parents qui s'engagent pour assurer leur fonctionnement. Ces équipes d'animateurs se proposent non pas « d'occuper » vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires mais de les rendre acteurs de leurs loisirs. Transformer des consommateurs passifs, en leur permettant de retrouver le plaisir du jeu à plusieurs et en les sortant de la solitude ennuyeuse du tout écran, voilà le programme…

Tulle agglo s'est engagée au côté des responsables des ALSH en les aidant financièrement et structurellement. C'est un pari dynamique que de vouloir favoriser l'épanouissement des jeunes pour leur permettre de grandir par le jeu, d'accéder ainsi à l'autonomie et à la citoyenneté.



Rêver et découvrir

Ils seront 3 700 enfants et plus de 400 adultes accompagnateurs à prendre place, pour la 12ème année consécutive, dans les fauteuils rouges du Théâtre des 7 Collines.

Fruit d'un travail en commun entre Tulle agglo et le Théâtre des Sept Collines, cette opération annuelle a pour but de faire découvrir à chaque enfant scolarisé sur le territoire *(et au-delà lorsqu'il y a des regroupements pédagogiques intercommunaux)* toute la vie, l'énergie et la magie d'un théâtre et des arts vivants qui s'y exposent.

Jeune Public "Maternelle" : COUAC
Par la Compagnie Succursale 101. Du 30 novembre au 4 décembre (9 représentations). Danse, marionnette, théâtre d'ombre, musique, images douces et limpides de l'illustratrice Émilie Vast, un spectacle d'une poésie visuelle et sonore, douce et étonnante.

Jeune Public "Élémentaire" : LA BELLE
Par la Compagnie La Vouivre. Du 7 au 10 décembre (7 représentations). Gestuelle précise et ludique, inspirée des états de sommeil, musique en direct ensorceleuse, esthétique soignée, humour et onirisme pour une envoûtante version de la Belle.



coulisses

Nouveau cinéma à Tulle : visite de chantier en avant-première !

Démarrés le 7 février dernier par la pose de première pierre en présence du président de la République, François Hollande, les travaux du futur cinéma avancent à grands pas.

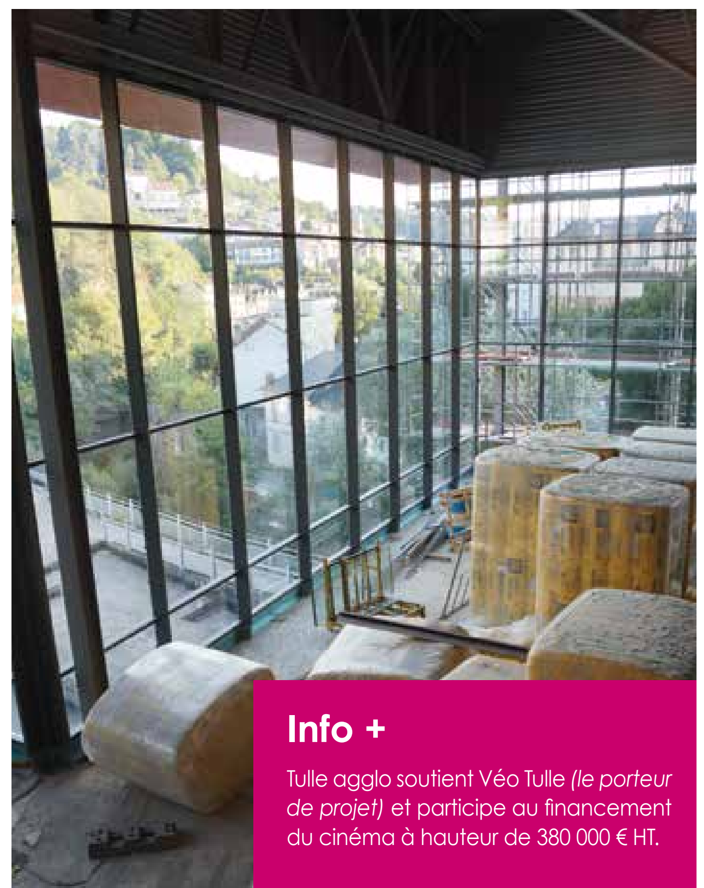


À quelques semaines d'une ouverture officielle *(les fauteuils rouges devraient accueillir leurs premiers spectateurs pour fin décembre)*, le TaM a poussé les portes vitrées du bâtiment pour découvrir ce que sera son plus gros cadeau de Noël *(et celui d'environ 120 000 spectateurs !)*.

EN RÉSUMÉ

Le lieu : Citéa, avenue Ventadour // **Le nom :** Véo Grand Palace // **5 salles** de cinéma en gradin // **Grands écrans** de 8,50 à 15 m de base // **708 places // Un hall de 400 m² // Un ciné café // 200 places de parking // 350 films diffusés** par an dont 50 % recommandés par Art et Essai. ■





Info +

Tulle agglo soutient Véo Tulle *(le porteur de projet)* et participe au financement du cinéma à hauteur de 380 000 € HT.

santé

Deux nouvelles maisons de santé pour le territoire !

Aujourd'hui, bon nombre de zones rurales doivent accompagner des projets collectifs de professionnels de santé afin de maintenir un service de proximité de qualité. Tulle agglo ne fait pas exception mais son territoire peut compter sur de nombreux professionnels motivés qui ont décidé de s'unir pour répondre aux besoins de la population locale.

À Tulle et Corrèze, médecin, infirmier, kinésithérapeute, dentiste, diététicien, psychologue, assistante sociale... se sont réunis en association afin d'élaborer un projet de santé pour leur territoire. Une action que Tulle agglo soutient et accompagne par la construction de deux maisons de santé !

MAISON DE SANTÉ À TULLE

Située sur le site de l'ancien IUFM, une surface de 702 m² hébergera au démarrage une douzaine de professionnels *(permanents et vacataires)*.
Architecte : agence TERTIO à Saint-Priest-de-Gimel.

MAISON DE SANTÉ À CORRÈZE

Proche du bourg, dès le départ, une quinzaine de professionnels *(permanents et vacataires)* intégreront les 567 m² de la maison de santé et se partageront les 8 cabinets individuels et 3 polyvalents.
Architecte : BRUDIEUX Architecte à Tulle.

Le calendrier prévisionnel

Février 2015 : consultations de maîtrise d'œuvre.
1er trimestre 2016 : démarrage des travaux.
Septembre 2017 : ouverture des deux nouvelles structures.

Le budget estimé : 3,47 M€ HT

- MSP Tulle : 1, 87 M€ HT
- MSP Corrèze : 1,6 M€ HT

Les soutiens financiers

Le Conseil régional, le Conseil départemental, l'Europe et l'État *(environ 60% du coût global)*.



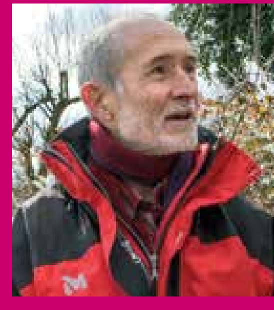
LE PROJET DE MAISON DE SANTÉ À CORRÈZE



LE PROJET DE MAISON DE SANTÉ À TULLE

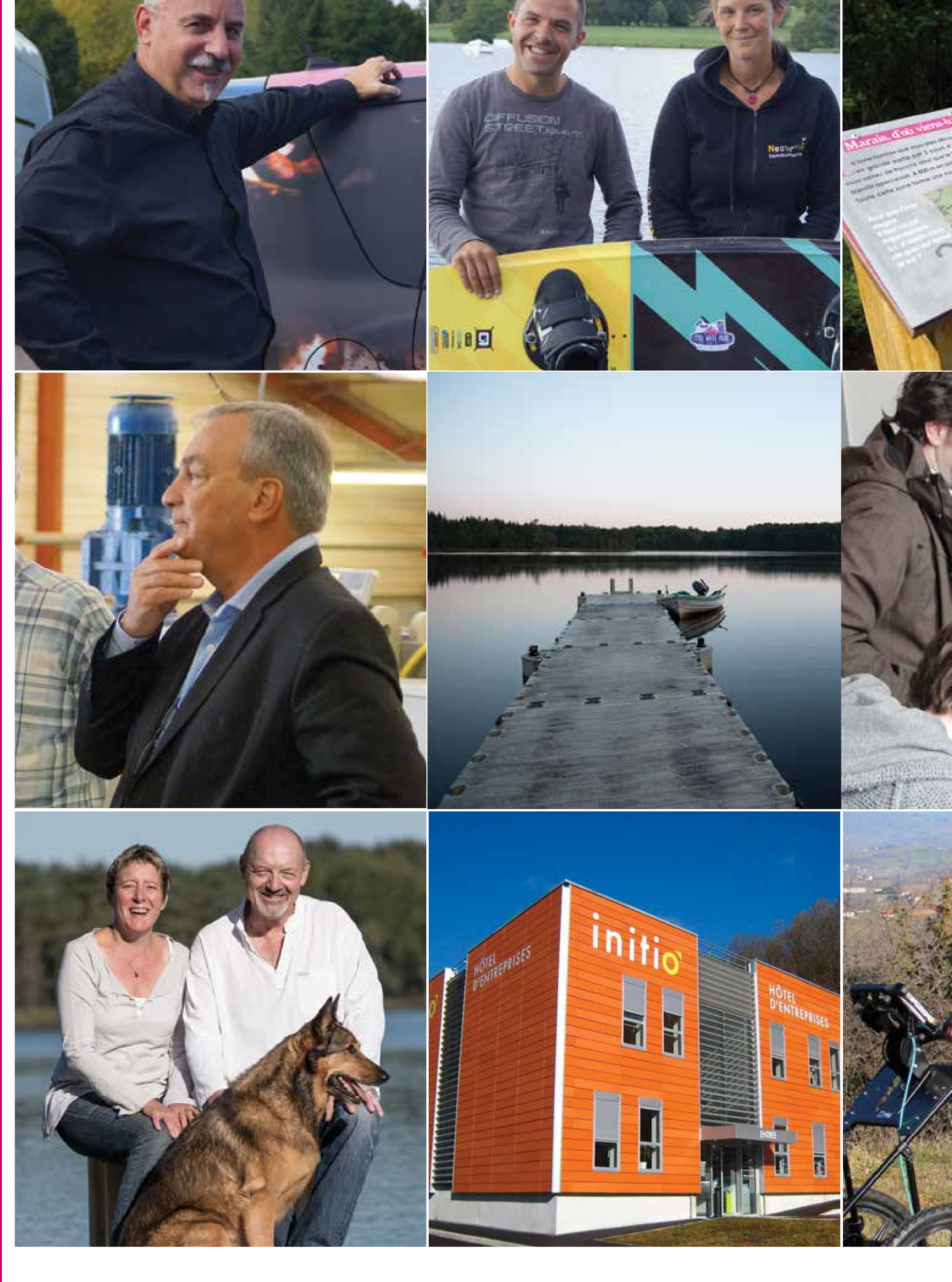
Le mot de l'élu

Michel JAULIN, vice-président en charge de la Dynamique territoriale



Bien évidemment, les professionnels de santé partagent ce souci des élus de voir notre territoire conserver son tissu soignant ; mais seules l'initiative, la mobilisation de quelques-uns d'entre eux pouvaient permettre l'élaboration d'un Projet susceptible d'y concourir. Ils ont su répondre à ce défi sur 3 micro-territoires, et d'autres suivent la voie ainsi tracée sur un 4e secteur.

Le souhait d'un travail coordonné ne saurait se concrétiser sans l'organisation matérielle correspondante : les Maisons de Santé Pluridisciplinaires apportent leur pierre à cet édifice en mettant à la disposition des professionnels un outil approprié à ce projet. Les MSP de Corrèze et Tulle, dont le principe et les modalités de fonctionnement ont été arrêtées en concertation avec les responsables de l'agglo répondront demain à cet objectif. Des initiatives communales viendront bientôt compléter ce dispositif communautaire cohérent.


initio
HÔTEL D'ENTREPRISES
HÔTEL D'ENTREPRISES
ENTRÉE









avenir

Ils investissent... ...pour le territoire

Certains n'hésitent pas à les qualifier d'ambassadeurs de leur territoire. Titre honorifique mais non moins réaliste, il met en avant une qualité aujourd'hui recherchée dans de nombreux territoires : l'envie de créer. D'autres les disent fous, inconscients, imprudents de tenter une aventure entrepreneuriale dans un contexte économique difficile. Eux, ils ont osé et ils y croient. Par leurs projets et leur envie, ils dessinent notre territoire. Entrepreneurs, porteurs de projets, investisseurs... Quel que soit leur nom, ce sont eux qui créent une dynamique économique.

Avec ce dossier, Le TaM a souhaité mettre en lumière quelques initiatives de ces hommes et femmes qui investissent sur et pour le territoire. L'occasion pour l'agglomération de réaffirmer son soutien à tous les porteurs de projets. Le pôle économique, nouvellement créé, offre ainsi une porte d'entrée de premier choix pour les investisseurs.

Au cœur d'un réseau partenarial compétent et cohérent, il permet aujourd'hui un accompagnement sur mesure pour chacun. Afin que chacun puisse donner vie à son projet, et ainsi devenir un ambassadeur.

SOMMAIRE

point de vue

PARCE QU'ILS FONT LE TERRITOIRE, TULLE AGGLO LES ACCOMPAGNE

En 2014, ils étaient plus de 200 à avoir ouvert leurs portes sur notre territoire, tous secteurs d'activités confondus. L'initiative entrepreneuriale est l'une des composantes essentielles de notre dynamique économique. Par leur envie et leur action, les entrepreneurs dessinent une agglomération à leur image. Le rôle de Tulle agglo ? Être un facilitateur et un amplificateur de projet pour ces femmes et ces hommes qui font vivre le territoire.

Accueillir des entreprises, encourager les investisseurs, favoriser les créations, maintenir les activités, créer de la valeur ajoutée... Faire en sorte que notre territoire soit suffisamment attractif pour attirer et conforter l'installation des porteurs de projets. C'est la mission régalienne de l'agglomération. Car au-delà des chiffres, de la réussite des entreprises dépend l'équilibre de notre territoire. Emploi, démographie, services, cadre de vie : tout est lié.

CRÉER DES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DES ENTREPRISES

Implanter son entreprise sur le territoire de Tulle agglo est synonyme d'accompagnement à l'implantation, de diversité des sites d'accueil mais aussi d'aides pour l'accès au Très Haut Débit.
En matière d'offre immobilière, le territoire ne manque pas d'atouts. Après PAC Immo *(cf. TaM n°12, page 4)*, Tulle agglo propose un portage immobilier en crédit-bail aux entreprises. En s'appuyant sur la connaissance de ses partenaires *(chambres consulaires, mairies, collectivités territoriales…)*, Tulle agglo espère identifier rapidement les besoins en matière d'immobilier. Ce nouveau dispositif permettra aux entreprises de devenir propriétaires de leur bâtiment en 15 ans. Le territoire peut également compter sur une offre foncière variée et de qualité. Les 24 zones d'activités communales et intercommunales hébergent actuellement 185 entreprises soit 10% de l'activité économique du territoire*. Sur l'ensemble, on dénombre aujourd'hui 54 lots disponibles à la vente soit près de 430 000 m².
Cette offre est rendue encore plus attractive depuis la mise en place par Tulle agglo du programme Très Haut Débit. Ce dernier finance le raccordement à la fibre optique des entreprises implantées sur les zones d'activités du territoire, via le réseau public DORSAL. Depuis sa mise en service en avril 2013, le programme a permis à 13 entreprises de bénéficier des avantages du Très Haut Débit. À terme, ce seront 24 entreprises connectées *(11 dossiers sont en cours d'instruction)*.

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Disposer d'infrastructures ne suffit pas à rendre notre territoire attractif aux yeux des entreprises. Nos voisins aussi développent des arguments intéressants. Alors à ce jeu, le territoire de l'agglo doit être capable d'offrir quelque chose en plus. Et c'est là qu'entre en scène le pôle économique fraîchement créé. Regroupant les agents de la Ville de Tulle, du Pays de Tulle et de Tulle agglo, le pôle éco mutualise les moyens de chacun pour un objectif commun.
Collaborer, coordonner, offrir une porte d'entrée unique et ainsi une cohérence d'action aux porteurs de projets : voilà le petit truc en plus du territoire. La garantie d'un accompagnement sur mesure. Un suivi de dossier de A à Z confirmé par les conventions de partenariats signées avec les partenaires économiques locaux, et en premier lieu, les chambres consulaires.
De ces mariages naissent des actions concrètes, parmi elles on peut notamment évoquer :
- l'offre PAC Immo sur la zone des Alleux avec la CCI,
- un affichage des offres immobilières du territoire sur les sites internet de l'interconsulaire et de l'agglo,
- des soutiens financiers aux associations d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises : Impact, Initiative Corrèze et Limousin Actif *(40 700 €)*... ■

**Chiffres issus d'un diagnostic réalisé en 2013 par Tulle agglo. Une actualisation des données est en cours.*

Info +

Retrouvez l'offre PAC Immo en détail sur www.tulleagglo.fr

interview



Bernard Combes,
vice-président de Tulle agglo, en charge du Développement économique

"Investir, c'est réussir"

Le TaM' : Le dossier du TaM est consacré aux hommes et aux femmes qui investissent sur le territoire. En quoi est-ce important de mettre en lumière des initiatives telles que celles-ci ?

Parce-que ce sont eux qui font vivre le territoire. Ils créent de l'emploi, impulsent une dynamique économique, montrent l'exemple et donnent envie. Ils sont au cœur de toutes nos politiques. Toutes les collectivités élaborent et appliquent leur politique de services publics en fonction d'un objectif commun : offrir un territoire attractif. C'est le Graal de tout élu.

Le TaM' : Peut-on affirmer que nous sommes sur un territoire attractif ?

Il l'est de par son environnement naturel et son patrimoine. Nous sommes un territoire où il fait bon vivre, à taille humaine, où chacun est considéré. Mais cela n'est pas suffisant et nous savons que notre territoire n'est pas parfait. C'est justement ça qui fait notre force. Nous sommes un territoire pour lequel le travail est une valeur cardinale. L'humain est au centre de nos actions, de nos services. Et nous réaffirmons cela vis-à-vis des entreprises avec en particulier la création du pôle économique.

Le TaM' : C'est-à-dire ?

S'engager dans l'aventure entrepreneuriale n'est pas anodin. L'investissement personnel des porteurs de projets est total. De la même façon que nous accompagnons les familles, nous devons accompagner les entrepreneurs de A à Z. Le pôle économique offre un suivi sur mesure à chacun. Le regroupement des différentes forces vives de l'agglo, du Pays et de la Ville fait de lui un interlocuteur privilégié. Création d'entreprise, installation d'un commerce, reprise d'une activité, recherche de foncier, coup de pouce sur l'immobilier… Nous parvenons à mobiliser différents outils pour impulser, accompagner, consolider et amplifier un projet économique.

Le TaM' : Mais lorsque le pôle économique, et par extension Tulle agglo, le Pays de Tulle et la Ville de Tulle, ne possèdent pas les aides ou les solutions recherchées par les entreprises, quelles sont les réponses qui peuvent être apportées ?

Avec le pôle éco, Tulle agglo est au cœur d'une politique de réseau dynamique. Le conventionnement avec la CCI de la Corrèze, et par ricochet avec les autres acteurs économiques locaux - Initiative Corrèze, Limousin Actif, Limousin Expansion, Association Initio, Pépinière Impact… - engage toutes les structures signataires dans une démarche de travail coopératif et collaboratif. Cela permet de développer de nouveaux outils, d'orienter les entreprises vers les bons interlocuteurs. Il faut voir le pôle éco de Tulle agglo comme le fil d'Ariane : celui qui évite aux entrepreneurs et investisseurs de se perdre, qui est un repère quels que soient les besoins, et qui, quoi qu'il arrive, amène à bon port !

une richesse naturelle...

Et de ses eaux renaîtra Taysse...

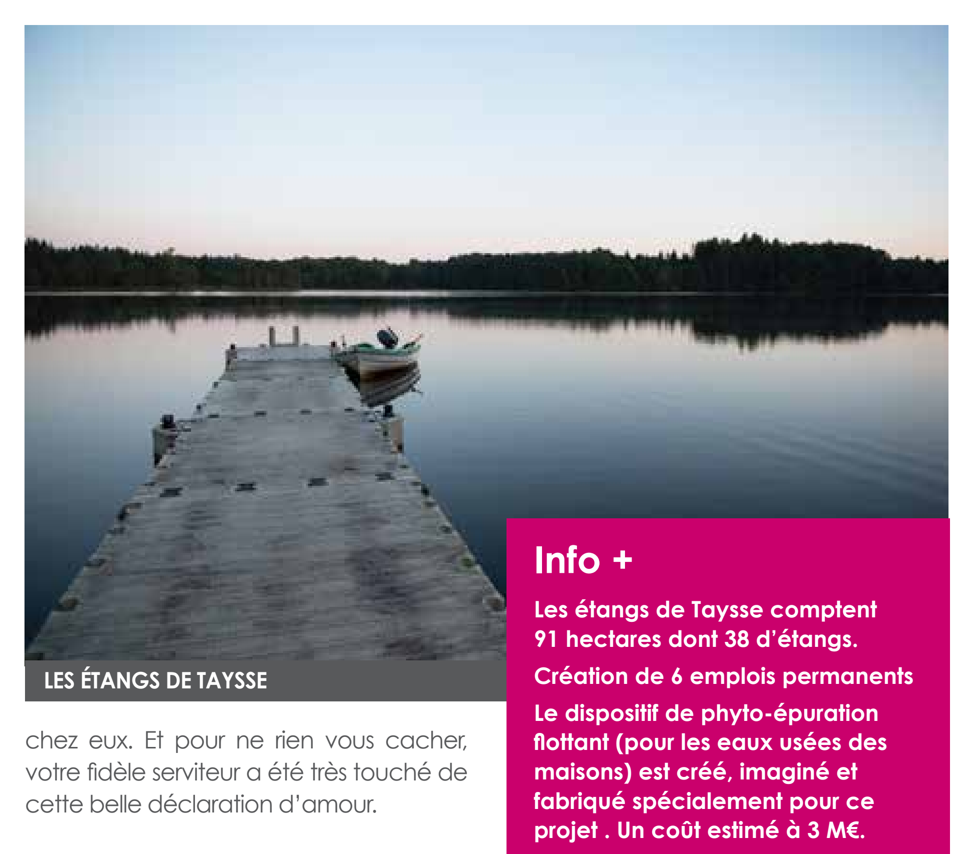
Nul ne contredira cette affirmation : les étangs de Taysse ont une âme. Catherine Barrau et Yves Amelinck en sont convaincus. Même en sommeil, sa beauté a conquis le couple de Bretons. Étrange hasard que celui de cette rencontre, faite de coïncidences heureuses, de souvenirs d'enfance et d'envie d'entreprendre.

« Mais qu'est-ce que tu t'embêtes ?! T'es à trois ans de la retraite, t'as fait une bonne opération en vendant ta boîte. Profites-en pour te reposer. » **Yves Amelinck a entendu, remercié ses amis pour ce conseil que tout homme censé aurait suivi. Et signé l'acte d'achat des étangs de Taysse. Depuis, ses conseillers sont venus et ont compris.**

ICI ET NULLE PART AILLEURS…

« Dans ma vie professionnelle, je n'ai jamais choisi la facilité. Le projet des maisons flottantes ne fait pas exception. Je cherchais un lieu bien précis. Un étang singulier. Avec du caractère, des détours, des secrets dévoilés avec pudeur. Je cherchais les étangs de Taysse. Dès la première visite, j'ai su que ce serait ici. Vous ne vous rendez pas compte de la richesse que vous avez. Les paysages sont magnifiques. Les villages sont accueillants, les gens vous disent bonjour. Bien sûr, pour vous, il n'y a rien d'exceptionnel à tout cela. Mais croyez-moi, je viens d'une région où, sur le papier, tout est plus rose. Mais sur le papier seulement. La qualité de vie que vous avez est extraordinaire. C'est ce que nous recherchions pour faire naître notre projet. » C'est par ces mots qu'Yves et Catherine ont accueilli Le TaM chez eux. Et pour ne rien vous cacher, votre fidèle serviteur a été très touché de cette belle déclaration d'amour.


CATHY BARRAU ET YVES AMELINCK


LES ÉTANGS DE TAYSSE

… POUR UN PROJET UNIQUE…

Yves Amelinck aime à le raconter : l'idée d'une maison sur l'eau remonte à des souvenirs heureux sur le lac d'Annecy. Attaché à sa madeleine de Proust, il avait su garder son rêve de gosse quelque part au fond de sa mémoire. Devant les difficultés administratives, les maisons initialement sur pilotis finiront par flotter. *« Taysse est le lieu idéal pour accueillir les maisons flottantes. Il n'y aura aucun vis-à-vis. Vous vous sentirez seul sur l'eau et serez autonome. Le confort sera celui d'une véritable maison avec eau, électricité, internet… Pour ce type d'hébergement touristique, nous sommes les seuls à proposer ce niveau de qualité et de confort. Pour compléter l'offre, nous nous appuierons sur les 26 chalets que compte le domaine. Nous souhaitons également proposer d'autres services, comme la location de la salle de réception pour les mariages ou les séminaires ou encore le restaurant. Pour ces derniers, pas besoin d'être résident de l'hébergement pour y accéder ».*

> **Info +**
>
> **Les étangs de Taysse comptent 91 hectares dont 38 d'étangs.**
>
> **Création de 6 emplois permanents**
>
> **Le dispositif de phyto-épuration flottant (pour les eaux usées des maisons) est créé, imaginé et fabriqué spécialement pour ce projet . Un coût estimé à 3 M€.**

… ET UNE NOUVELLE VIE.

Cela fait maintenant près de deux mois que Catherine et Yves ont entamé les travaux de rénovation. Installés définitivement en Corrèze, ils croient en leur projet, ils croient en Taysse. L'ouverture prévue pour avril 2016 concrétisera les rêves d'un enfant. Il fera revivre un lieu. Et de ses eaux renaîtra Taysse… ■



... pour une activité de loisirs inédite

Les audacieux de Bournazel

Julien Bigeargeas et Marie-Camille Guittard sont audacieux ! Ils ont osé créer une activité économique. Mais ils ont surtout fait le choix de la nouveauté !

À Seilhac et aux alentours, leur projet a beaucoup fait parler. *« Il faut dire que leur sport n'est pas franchement connu… En plus, parmi les obstacles y'a une voiture. Non mais quand même, une bagnole en plein milieu de l'eau !! »* Pas mal pour un accueil. Motivant et sympathique. Heureusement pour nous, Marie-Camille et Julien sont audacieux et ne s'arrêtent pas à quelques mauvaises paroles. *« D'autant que 100% des usagers ont aimé. Ce qui pour nous est le principal », confessent-ils.*

« BOURNAZEL, NOTRE PREMIER CHOIX »

À la question, pourquoi ici à Bournazel en Corrèze ? Ils répondent franchement et simplement : « *C'est ici que nous vivons et que nous travaillons. Le Tiki Wake Park est une activité professionnelle complémentaire qui nous permet aussi d'exercer notre passion. Bournazel était notre premier choix parce que c'est exactement le lac qu'il nous faut : facile d'accès, proximité des autoroutes, parking, beauté du site, une eau de qualité, un lac avec des services à proximité, comme le camping et le restaurant… Nous sommes les seuls en Limousin à offrir une structure comme celle-ci, la plus proche est en Dordogne et ne permet pas un accompagnement sur mesure des riders, comme nous.* »

RIDER, WAKEBOARD ET TIKI WORLD

Le Tiki Wake Park, quesaco ? « *Il s'agit d'un téléski nautique. Il fonctionne comme ceux que l'on trouve en montagne, à la différence qu'ici vous skiez ou ridez sur l'eau. La corde est tirée par un câble et nous adaptons la vitesse en fonction du niveau des gens. En France, il existe 80 structures comme celle-ci. Toutes sont différentes et ne proposent pas forcément la même approche que nous. Ici, nous nous attachons à conseiller et accompagner chaque participant. Pour cela, nous avons recruté un saisonnier qualifié, détenteur d'un brevet d'état. C'est capital. Nous avons l'exigence et l'expertise d'un club.* » Et cela leur réussit puisque tout juste 4 mois après leur ouverture, Bournazel a accueilli une manche du championnat de France.



UNE PREMIÈRE SAISON PLEINE D'ESPOIR

Pour la première année, Marie-Camille et Julien ont, comme on pourrait dire, reçu la bénédiction des Dieux : « *Nous sommes conscients que le temps nous a beaucoup aidé. Même si l'on peut pratiquer sous la pluie, nous savons par expérience que les gens n'osent pas. Cette première saison nous motive. Les clients sont satisfaits, les sceptiques ont changé d'avis et nous avons su fidéliser les pratiquants mais aussi les spectateurs ! Maintenant, nous souhaiterions développer notre équipe afin d'offrir d'autres prestations comme celles que pourrait proposer n'importe quel club de sport.* » Alors un conseil, si vous entendez dans la même phrase Tiki Wake Park et Bournazel, ne grimacez pas, essayez. Quelque chose nous dit que vous serez satisfait ! ■

Info +

Investissement : 120 000 € pour les propriétaires - Aide de Tulle agglo : 5 000 € via le dispositif de requalification de l'offre touristique

TIKI WAKE PARK
Lac de Bournazel 19700 SEILHAC
Tél. 06 71 50 60 98
www.tiki-wake-park.com
contact@tiki-wake-park.com
Ouvert d'avril à octobre.
À partir de 8 ans.


MARIE-CAMILLE ET JULIEN

des zones d'activités...

C1Sign : s'adapter, déménager, diversifier !

Investir peut aussi signifier réinvestir. Pour entreprendre, nul besoin de créer une nouvelle activité. Gérard Reynier, responsable de l'entreprise C1Sign le sait bien, parfois il suffit d'avoir de l'envie, des opportunités et des idées pour développer.

GÉRARD REYNIER, DIRIGEANT DE C1SIGN

L'ENVIE…

… Gérard Reynier l'a eu en 2005 : « *J'ai pas mal bourlingué, découvert des univers professionnels différents. Après une vingtaine d'années à travailler pour des entreprises, j'avais envie d'être à mon compte. Mais plutôt que de créer, je cherchais une entreprise à reprendre. En 2005, le hasard m'a fait croiser la route de Guy Picard, à l'époque futur retraité et propriétaire des Enseignes Picard. Après six mois intensifs de passage de relais, j'ai racheté l'entreprise. Depuis, 4 salariés nous ont rejoint, nous comptons 2 500 clients et nous intervenons en Corrèze, dans les départements limitrophes et ponctuellement au niveau national. Aujourd'hui encore, je peux dire que j'investis !* »

LES OPPORTUNITÉS…

… se sont créées au gré des rencontres avec les clients et de leurs besoins. « *Mon prédécesseur, à l'époque, avait commencé à moderniser sa démarche commerciale auprès des clients, notamment en investissant dans les nouvelles technologies. L'entreprise a su garder cette dynamique et son caractère entrepreneurial. Nous nous attachons à offrir au client un produit spécifique, sur mesure et de qualité. Cet accompagnement nous a amené au fil des années à intégrer au sein de l'entreprise des activités complémentaires. Même si notre cœur de métier reste l'enseigne et la publicité, tous supports et tous formats, nous nous sommes développés aussi sur l'habillage de façades, l'agencement et le multimédia. Le but de cette démarche est d'être en capacité de proposer une offre globale en matière de communication visuelle. Et notre futur déménagement va nous permettre une fois de plus d'investir et de diversifier notre activité.* »

LES IDÉES…

… sont souvent une question de passion mais parfois de logique aussi. À l'étroit dans ses locaux actuels route de poissac à Chameyrat, C1Sign investit dans la construction d'un nouveau bâtiment. « *Nous avons fait l'acquisition d'un terrain sur l'extension de la zone des Alleux, à quelques minutes de notre site actuel. Nous allons ainsi pouvoir mettre fin à ce qui ne devait être qu'une période de transition entre notre ancien siège quai Baluze à Tulle et notre futur chez nous. Le choix de construire, du lieu, d'investir répondent à plusieurs objectifs : conserver la richesse de notre cadre de vie, disposer d'infrastructures (accessibilité, surface, connexion Très Haut Débit…) indispensables à l'exercice et au développement de notre activité (bâtiment de 750 m²), répondre aux engagements stipulés dans la charte qualité et environnementale de notre syndicat professionnel, améliorer les conditions de travail des salariés pour assurer une qualité de produit optimal et enfin proposer de nouveaux services aux clients, y compris aux particuliers. Sur ce dernier point l'installation de notre entreprise sur la zone des Alleux va permettre de créer de nouvelles entités : C1Sign Web et Multimédia et C1Sign Agencement et Déco. Pour étoffer ces secteurs d'activités, nous nous appuierons sur des gens qualifiés via le portage salarial.* » ■

Info +

C1Sign sera installé sur la zone d'activité intercommunale des Alleux. Située sur les communes de Favars et de Saint-Mexant, cette dernière offre de nombreux atouts :

- **3 ha viabilisés disponibles**
- **9€/m² (avec zonage sur mesure)**
- **Fibre optique, très haut débit**
- **Proximité A20 et A89**

Renseignements : Pôle économique de Tulle agglo, 05 55 20 75 00 // tulleagglo@tulleagglo.fr // www.tulleagglo.fr



... pour permettre le developpement des entreprises

L'aventure familiale d'une entreprise internationale

Spécialisée dans la fabrication de produits de nettoyage, Eyrein Industrie, située comme son nom l'indique à Eyrein, a su au fil des années accroître son activité, sa clientèle, ses salariés et surtout sa notoriété. Sans jamais perdre de son identité, sans jamais quitter ses racines.



LE PRÉSIDENT DE TULLE AGGLO MICHEL BREUILH, LE VICE-PRÉSIDENT MICHEL JAULIN ET YVES MAGNE LORS DE LA VISITE D'EYREIN INDUSTRIE LE 8 SEPTEMBRE 2015

« *Mon père a eu la chance de pouvoir implanter l'entreprise à proximité de notre domicile. Cela nous a permis de conserver un cadre de vie de qualité* », explique Yves Magne. L'histoire d'Eyrein Industrie est sans aucun doute un exemple dans le monde des entreprises. Fondée en 1986 par Robert Magne, le père, elle est aujourd'hui dirigée par les deux fils Yves et Éric. La petite fille Céline s'est elle aussi lancée dans l'aventure en prenant la tête du laboratoire Recherche & Développement.

EYREIN AVEC SUCCÈS

Depuis près de 30 ans, l'entreprise corrézienne s'est développée. C'est d'ailleurs pour saluer l'engagement mais aussi l'exemplarité d'une telle réussite que le président de la République vient de décorer Yves Magne du grade de Chevalier de l'ordre national du Mérite. Eyrein Industrie compte plus de 5 000 clients, 110 salariés et un chiffre d'affaires en constante augmentation. En 2008, pour répondre à la demande et aux besoins, une plateforme logistique est ancrée en région parisienne. En 2015, le site d'Eyrein devenu trop étroit s'étend. Après différents échanges avec les partenaires économiques locaux, le choix se porte sur la zone de la Montane à cheval sur les communes de Saint-Priest-de-Gimel, de Corrèze et d'Eyrein. « *L'implantation sur cette zone est une extension du site existant d'environ 3 000 m². Les deux sites seront en activité. Celui de la Montane sera plus particulièrement destiné à la logistique pour le national et l'international tandis que l'autre sera dédié à la fabrication de nos produits.* » Cet investissement ouvre des perspectives de recrutement allant de 20 à 30 salariés sur les 3 années à venir.

INVESTIR EN CORRÈZE, C'EST POSSIBLE...

Le TaM a souhaité poser une question simple et franche à Yves Magne sur les possibilités d'investissement pour une entreprise sur le territoire. Sa réponse fut tout aussi directe : « *Bien sûr que c'est possible, la preuve. Notre département offre pas mal d'atouts pour un entrepreneur. Nous disposons de zones industrielles bien équipées. Nous disposons d'une main d'œuvre de qualité et sérieuse. Le cadre de vie est particulièrement intéressant, loin du stress des grandes villes. Par contre, hormis les axes autoroutiers, il manque des moyens de transports : train ou avion. Heureusement, il y a l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne pour relier Paris. La voiture reste encore le moyen de locomotion le mieux adapté pour sortir de notre département et, pour le coup, nous sommes difficiles d'accès pour les partenaires, clients ou autres qui souhaitent nous rendre visite.* » ■

Info +

La zone de la Montane est gérée par le SYMA du Pays de Tulle *(composée du Conseil départemental, de Tulle agglo, de la Com Com des Monédières et de la CCI)*. Elle est située à cheval sur les communes de Saint-Priest-de-Gimel, Eyrein et Corrèze et à proximité de l'autoroute A89.

Au total : 52 hectares de superficie dont 8 disponibles à la vente
12 entreprises hébergées
Emplois actuels sur la zone *(mars 2015)* = 761
Emplois à horizon 2016 = 860

communication

Une plume Ch'ti roule sur les pavés du Trech

Originaires du Nord-Pas-de-Calais, Arnaud Jacquart et sa famille se sont installés en Corrèze en 2013. Par son contraste avec les villes du Nord et son atypisme, Tulle a su séduire ces Ch'tis. Un choix qui étonne.

LE PRÉSIDENT, LIONEL AYMARD, ARNAUD JACQUART, VALÉRIE DEVULDER, THOMAS JORAND, ARNAUD GOSSELIN.

Il n'y avait pas de préalables. Pas de boulot à la clé. Pas de promesses d'embauches. Rien de tangible ou de concret. Il y avait seulement le choix d'une autre vie. Changer de région, quitter l'air pollué, le rythme de vie et les incidences du plus grand port de France.

DUNKERQUE POUR TULLE

« Nous avons des amis Ch'tis installés en Corrèze et à Aubusson. Ils nous ont fait découvrir les environs. Nous avons eu un coup de cœur. C'est aussi simple que cela », résume Arnaud Jaquart. *« Tulle a de la personnalité, c'est une ville rurale par son caractère. Les gens sont ouverts, leur accueil est sincère et spontané. Brive est plus conventionnelle et ne nous offrait pas le dépaysement que nous étions venus chercher. »*

ROULE TA PLUME SE DÉLOCALISE

Sans préalable certes. Mais l'association dont s'occupe Arnaud l'a suivi en Corrèze. Une délocalisation qui n'a pas été soumise aux études de marché mais au coup de foudre. *« Rouletaplume a vu le jour en 2006 à Roubaix. À l'époque, elle a été créée par des journalistes, des communicants et des fonctionnaires qui avaient la volonté de participer à des actions associatives, culturelles et sociales. L'idée était de proposer une communication différente des codes habituellement employés par les entreprises ou les structures publiques, plus précise, plus en profondeur, plus juste dans son devoir d'information. »* Articulée autour de trois piliers fondateurs, que sont la pratique journalistique, la communication, la formation professionnelle et l'écriture créative, Rouletaplume s'attache à transmettre, à accompagner et à porter une offre de services rédactionnels de qualité.
De l'histoire des Lendemains qui chantent, en passant par une offre de formation riche, jusqu'au conseil personnalisé et à l'écoute bienveillante, l'association tente de libérer l'écriture en diversifiant ses actions.

UN CHOIX GAGNANT

« Nous avons trouvé ce que nous cherchions. Exactement. Un cadre de vie sain pour nos enfants. La réalisation d'un projet professionnel qui tenait à cœur à ma femme, devenir assistante maternelle. L'association s'épanouit à Tulle et au-delà et son activité est maintenue dans le nord ». Cela pourrait faire une belle histoire à écrire. ■

Info +

Lorsqu'il a décidé de s'installer en Corrèze, Arnaud Jacquart a alors bénéficié d'Explor'actif. Une vraie réussite puisqu'il a été l'année suivante animateur d'un séminaire du dispositif. Explor'actif était un dispositif d'accompagnement pour les porteurs de projets économiques, extérieurs au territoire, proposé par le Pays de Tulle. Il s'agissait d'un séminaire de formation-action sur 3 jours pour tous ceux qui désiraient s'installer dans le Pays de Tulle et y créer ou y reprendre une entreprise.

Rouletaplume
9, rue Félix Vidalin - 19000 TULLE
Tél. 06 63 47 80 45
contact@rouletaplume.fr
www.rouletaplume.fr

création

Accompagner les entreprises

Depuis son ouverture en 2009, Initio regroupe à Souilhac, deux services d'accueil des entreprises : la pépinière Impact *(active depuis 1996 et anciennement située à Mulatet)* et l'hôtel d'entreprises Initio *(créé en 2009)*.

Accompagner la création d'entreprises par un soutien aux dirigeants dans la phase de création puis de développement de leur activité, être une écoute privilégiée de leurs besoins et proposer une gamme complète de services mutualisés à coûts partagés, voici les missions d'Initio. Son objectif ? Faciliter le développement des entreprises et leur insertion au sein du tissu économique local et des réseaux d'entrepreneurs.

DEUX FORMULES D'HÉBERGEMENTS

Formule pépinière : Pour les entreprises en création ou de moins de 23 mois. Durée du séjour de 23 mois maximum *(36 mois à compter de 2016)*. Locaux évolutifs aux loyers inférieurs au coût du marché.

Formule hôtel d'entreprise : Pour les entreprises en sortie de pépinière ou en phase de développement. Durée d'hébergement de 5 ans maximum. Loyers attractifs.

DES SERVICES MUTUALISÉS

Des services mutualisés permettent des coûts partagés pour l'accueil physique et téléphonique, le service courrier, la mise à disposition de salles de réunion, la domiciliation d'entreprise, du matériel en libre-service ou encore de la documentation…

DES PRESTATIONS À LA CARTE…

Pour les travaux de secrétariat, de photocopies et impressions couleurs, d'affranchissement du courrier... Ouvert à tous : location de salles de réunion et bureaux équipés à l'heure, à la journée…



SÉBASTIEN MONS, TECHNICIEN EN DÉTECTION DE RÉSEAUX ENTERRÉS

EN RÉSUMÉ

Superficie totale : 2 234 m²
Accessibilité résidents : 24h/24 et 7j/7
6 ateliers de 75 ou 150 m²
5 dépôts : de 20 ou 30 m²
47 Bureaux meublés : de 10 à 22 m²
3 salles de réunion
1 espace bureautique
1 espace documentation
1 espace détente

EN CHIFFRES

Taux d'occupation général : 75%
22 résidents dont 6 hébergés par la pépinière d'entreprises IMPACT
43 emplois rattachés au site
La pépinière d'entreprises Impact entre mars 1996 et juin 2009, c'est :
- 67 créations d'entreprises
- 127 emplois créés
- 38 entreprises toujours en activité
Initio depuis le 2 juin 2009
- 62 entreprises hébergées à Initio
- création ou maintien de 213 emplois.

Paroles de pépin

Sébastien Mons, 36 ans, vient de créer sa première entreprise, Detect Réseaux 19-87, suite à la nouvelle réglementation sur les déclarations de travaux. Après 14 ans passés chez Eurovia, cet ancien conducteur de travaux est aujourd'hui technicien en détection de réseaux enterrés. Un nouveau métier qu'il a choisi par opportunité mais aussi par envie : *« Aujourd'hui il n'existe pas de cartographie précise des réseaux d'eau, de gaz… Lors de travaux, la prise de risque des ouvriers est réelle et les délais d'exécution augmentent en cas de problème. C'est une situation que je suis en mesure de changer. »* Pour exercer son activité, Sébastien a fait le choix de devenir pépin. *« Dans mon cas, l'offre que propose la pépinière est idéale : des infrastructures de qualité, un réseau offert par les instances gérantes et un lieu de partage. Souvent le risque pour un porteur de projet est l'isolement. Échanger, discuter, prendre attache de l'expérience des autres locataires peut être salutaire. »*

Detect Réseaux
Tél : 05 55 20 84 18 // 06 07 11 87 34
www.detect-reseaux-19-87.fr

environnement

Le Pays de Tulle, lauréat "Territoire à énergie positive pour une croissance verte"

Un appel à projets national intitulé "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" a été lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Objectifs ? Encourager les actions concrètes en vue d'atténuer les effets du changement climatique et faciliter l'implantation de filières vertes. Parmi les candidatures retenues figure celle du Pays de Tulle.



MICHEL BREUILH ET ÉRIC BELLOUIN, ENTOURÉS DES REPRÉSENTANTS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET DE L'ADEME, LORS DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION EN JUILLET DERNIER AU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE À PARIS.

Un fonds de financement de la transition énergétique est mis en place afin d'accompagner des projets créatifs et innovants sur le territoire. Parmi les lauréats 2015 : le syndicat mixte du Pays de Tulle retenu pour son projet « *Territoires à énergie positive pour la croissance verte* ».

UNE VOLONTÉ LOCALE

Pour rappel le syndicat mixte regroupe 4 intercommunalités *(Tulle agglo, la Communauté de communes Vézère-Monédières, la Communauté de communes du Doustre et du Plateau des Étangs et la Communauté de communes des Monédières - soit 60 communes)* et compte 48 844 habitants. Les ambitions du nouveau mandat sont claires : développer une politique énergétique. Ainsi, le Pays a souhaité mobiliser un large panel de moyens pour répondre à 5 objectifs : connaître et faire connaître les enjeux énergétiques, favoriser l'efficacité énergétique *(mobilité durable, lutte contre la précarité énergétique, éclairage public…)*, développer la filière bois, développer l'économie durable et circulaire, les circuits courts de proximité et promouvoir une gestion et une valorisation durable des ressources.
La reconnaissance faite par le Ministère de l'écologie le 8 juillet dernier à Paris, a ainsi permis de débloquer une enveloppe de 500 000 € pour 2015.

LES PROJETS DE TULLE AGGLO BÉNÉFICIAIRES

La candidature du Pays a eu d'autant plus de valeur qu'elle s'est appuyée sur des actions concrètes et des projets cohérents avec la politique du Ministère. Ainsi certaines actions et projets de Tulle agglo, engagés ou à venir vont bénéficier de cette aide financière *(pour un montant global de 90 000 €)*, parmi lesquels : une étude pour la conception du futur réseau de transports en commun sur le territoire ou encore le développement de la mobilité verte avec notamment l'achat de trois véhicules électriques. ■

Le mot de l'élu

Éric BELLOUIN,
Président du Pays de Tulle

Pour préparer le contrat mixte d'agglomération et le programme leader du Pays de Tulle, un travail participatif mobilisant élus, consulaires, responsables associatifs et autres acteurs locaux a été réalisé au cours des années 2014-2015.

Parmi les différentes thématiques abordées, la valorisation du patrimoine naturel est apparue comme étant une priorité.
À travers elle, la problématique de la maîtrise de l'énergie est sous-entendue, tant du point de vue de la production que des économies à réaliser.

L'appel à projet « Territoire à énergie positive » lancé par le Ministère de l'écologie nous a permis de réfléchir plus précisément à tout ce qui pouvait permettre d'économiser de l'énergie, que ce soit en renforçant la production agricole locale (étude de faisabilité d'un atelier de transformation), en améliorant l'isolation, ou encore en remplaçant les véhicules à essence par des voitures électriques…

Cette labellisation « Territoire à énergie positive » nous permet, au-delà de l'enveloppe qui nous a été allouée, d'impulser une dynamique de projets et d'investissement sur le territoire pour les 3 prochaines années.

trophée

Vallée du Brezou : une reconnaissance nationale



L'ensemble du bassin de la Dordogne a été classé Réserve de Biosphère par l'UNESCO le 11 juillet 2012, intégrant ainsi le Réseau mondial des Réserves de biosphère qui rassemble 631 sites d'exception à travers les cinq continents. Depuis le 21 septembre dernier, les aménagements réalisés sur le site de la Vallée du Brezou viennent d'être salués officiellement par le Trophée des réserves de biosphère du Bassin de la Dordogne.


LE SENTIER D'INTERPRÉTATION DU MARAIS DU BREZOU

Cette distinction vise à identifier, aider et promouvoir des initiatives originales dans le domaine du développement durable. Cette année, 7 des 14 réserves de biosphère françaises ont mis en place leurs propres trophées, dont celle du Bassin de la Dordogne. Le site de la Vallée du Brezou fait partie des trois primés sur la Dordogne.

POURQUOI LA VALLÉE DU BREZOU ?

La valorisation du site a visiblement séduit les membres du jury. La préservation des milieux humides mais surtout la sensibilisation aux rôles et enjeux d'une telle richesse naturelle ont été félicités. Les trois sentiers d'interprétation offrent en effet aux promeneurs une découverte ou une redécouverte d'une nature peu maîtrisée. Le lien homme-nature, qui faisait partie des critères, a été apprécié grâce notamment à la mise en tourisme des lieux. Il faut également souligner que la réussite du projet repose sur un travail partenarial de qualité avec Limousin Nature Environnement.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

La valeur de ce trophée réside avant tout dans une reconnaissance nationale d'une action locale. L'engagement environnemental de Tulle agglo et les aménagements réalisés sur les trois sentiers d'interprétation de la Vallée du Brezou sont considérés comme des actions référentes en matière de préservation et de sensibilisation sur les zones humides. Et cela sur l'ensemble du réseau mondial des réserves de biosphère. Parfois, une reconnaissance de ses pairs vaut bien un soutien financier. L'aura et la dynamique créées autour de ce projet déclencheront peut-être d'autres initiatives… ■

Plus d'infos sur la Vallée du Brezou ?
www.tulleagglo.fr
www.tulle-coeur-corrèze.com

Le mot de l'élue

***Marie-Pierre NAVES LAUBY,* conseillère communautaire en charge des rivières et des zones humides**

L'obtention du trophée des réserves de biosphère vient saluer l'aboutissement de plusieurs années de travail. Mais il vient surtout souligner la richesse de notre patrimoine naturel. Outre le portage politique du projet, c'est également la qualité des actions menées et la possibilité de vivre en cohérence avec notre environnement naturel qui ont été reconnus et félicités. C'est une très belle réussite.



Le mot de l'élu

***Jean Mouzat,* vice-président de Tulle agglo et maire de Chanteix**

Ce qui me touche le plus dans cette distinction, c'est le fait que l'on reconnaisse la valeur humaine d'un tel projet. En préservant notre patrimoine naturel, nous avons offert aux habitants, aux touristes et aux jeunes générations, la possibilité de comprendre et de s'approprier un univers remarquable qui fait l'identité de notre territoire.

organisation

Mutualisation, bonjour !

Au début, ce n'était qu'une rumeur. Une idée qui planait par-ci, par là. Et puis petit-à-petit, c'est devenu bien plus. La rumeur a pris des formes, de la grandeur, de la hauteur et a fini par se coucher sur un texte de loi ! Aujourd'hui, celle que l'on croyait chimère est en fait une obligation légale. Le TaM vous propose de lever le voile sur un processus qui secoue nos collectivités au plus profond de leurs organisations, de leurs habitudes et de leurs convictions. Notre avenir se fera avec elle, il est temps d'aller à sa rencontre. Mutualisation, bonjour !

Les différents niveaux de mutualisation



PRESTATION DE SERVICE PRÊT DE MATÉRIEL COMMANDE GROUPÉE

Par exemple : Entretien des routes par les agents municipaux pour le compte de l'agglo *(élagage, fauchage…)* - 2011 -



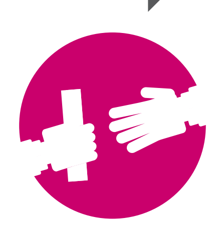
MISE À DISPOSITION DE SERVICE OU DE PERSONNE

Par exemple : Mise à disposition du Directeur général des services de l'agglo pour la Ville de Tulle - 2014 -



SERVICES COMMUNS

Par exemple : Création du service Commande publique à l'agglo en commun avec la Ville de Tulle - 2015 -



TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Par exemple : Transfert de la compétence Petite Enfance de la Ville de Tulle à l'agglo - 2012 -

MUTUALISATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une organisation de travail dans laquelle un service relève de plusieurs autorités. La loi de Réforme des Collectivités Territoriales de décembre 2010 impose aux communautés et à leurs communes membres de formuler leurs intentions de mutualisation dans un "schéma". Il s'agit en fait d'inscrire noir sur blanc, les enjeux, les projets, les objectifs et le calendrier dans la mise en place de services mutualisés.

D'ACCORD POUR LA THÉORIE, MAIS CONCRÈTEMENT ?

La mutualisation peut prendre différentes formes. En la matière, il n'y a pas de vérité ou de copie parfaite. Chacun met en place une mutualisation qui lui ressemble, qui prend en compte ses besoins et ceux de ses habitants. On parle alors de niveaux d'intégration.

ET POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, ÇA CHANGE QUOI ?

Tout et rien à la fois. Rien dans la mesure où la mutualisation ne supprime(ra) pas les interlocuteurs de proximité. La mairie et les agents municipaux restent les premières personnes à qui vous pouvez vous adresser.
Par contre, la mutualisation doit permettre une amélioration du service rendu, une meilleure circulation de l'information. Elle doit également développer les compétences et l'expertise des personnels, renforcer la solidarité. Et enfin, elle a pour ambition de rationaliser la dépense publique dans un contexte financier contraint. ■



Le mot de l'élu

Pascal CAVITTE, Vice-président de Tulle agglo en charge des Affaires générales

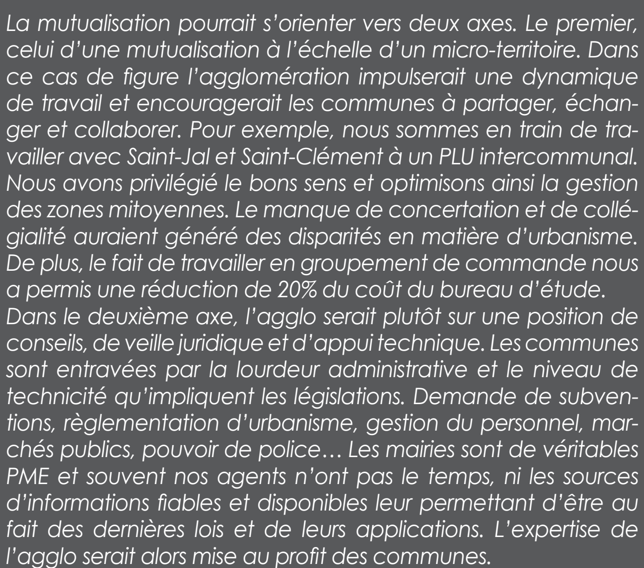
Un outil au service du territoire et des communes !

La mutualisation n'est pas une fin en soi mais un outil au service d'un territoire. La loi en fixe le cadre et laisse à chaque communauté de communes ou d'agglomération le soin de mettre en œuvre ses propres modalités. Avec l'adoption de son projet 2015-2020, Tulle agglo a engagé ce travail de mutualisation de ses moyens humains et financiers. Une démarche collective associant l'agglo et les communes a été mise en place de mai 2015 à juin 2016 - échéance prévue pour une validation du schéma (état des lieux, conférence des maires, réunions de tous les agents, questionnaires sur les attentes, groupes thématiques, allers retours communes – agglo). Ce schéma de mutualisation est conçu pour permettre une meilleure organisation des services à l'échelle du territoire ainsi qu'entre les communes et l'agglo. Il doit aider les communes, mieux faire fonctionner l'agglo et permettre d'utiliser les moyens financiers avec la plus grande efficacité pour un service toujours mieux rendu aux habitants de nos 37 communes.

témoignages



Jean-Christophe LECHIPRE
Maire de Lagraulière
1er mandat de maire (2014-2020)
Conseiller municipal de 2008 à 2014
Employé d'un établissement bancaire



La mutualisation pourrait s'orienter vers deux axes. Le premier, celui d'une mutualisation à l'échelle d'un micro-territoire. Dans ce cas de figure l'agglomération impulserait une dynamique de travail et encouragerait les communes à partager, échanger et collaborer. Pour exemple, nous sommes en train de travailler avec Saint-Jal et Saint-Clément à un PLU intercommunal. Nous avons privilégié le bons sens et optimisons ainsi la gestion des zones mitoyennes. Le manque de concertation et de collégialité auraient généré des disparités en matière d'urbanisme. De plus, le fait de travailler en groupement de commande nous a permis une réduction de 20% du coût du bureau d'étude.
Dans le deuxième axe, l'agglo serait plutôt sur une position de conseils, de veille juridique et d'appui technique. Les communes sont entravées par la lourdeur administrative et le niveau de technicité qu'impliquent les législations. Demande de subventions, règlementation d'urbanisme, gestion du personnel, marchés publics, pouvoir de police… Les mairies sont de véritables PME et souvent nos agents n'ont pas le temps, ni les sources d'informations fiables et disponibles leur permettant d'être au fait des dernières lois et de leurs applications. L'expertise de l'agglo serait alors mise au profit des communes.

LA COMMUNE EN CHIFFRES : 1200 habitants // 15 conseillers municipaux // 12 agents *(dont 11,5 équivalents temps plein)* : 2 secrétaires de mairies, 4 agents techniques, 3 ADSEM, 1 agent d'entretien, 1 agent de restauration, 1 bibliothécaire.



Françoise VALADE
Secrétaire générale, à la mairie de Naves
En poste depuis 1985,
a collaboré avec 4 maires.

Les secrétaires de mairie sont les interfaces entre le maire, les élus et le personnel. Nous sommes des assembleurs de compétences, nos connaissances professionnelles sont plurielles (ressources humaines, budget, sécurité…) et notre capacité d'adaptation est une qualité indispensable dans l'exercice de notre métier. L'accumulation des lois et l'évolution des réglementations exigent que nous fassions preuve de réactivité.

L'obligation de mutualiser imposée par l'État vient confirmer une démarche engagée lors de la création des intercommunalités : celle du regroupement, de la rationalisation de la dépense locale, du travail collaboratif et du partage, notamment d'agents qualifiés. La mutualisation est un enjeu pour l'avenir afin de maintenir un service public de qualité. Les aspects positifs du projet sont nombreux : assurer des services qu'une commune seule ne pourrait dispenser, reconnaître et partager les savoir-faire, nouer des partenariats autour de projets structurants… Mais il y a aussi des inquiétudes et des interrogations soulevées par cette nouvelle façon de travailler : risque de nivellement par le bas des emplois des communes, le maintien de la proximité, la mise en avant de l'urbain au détriment du rural…

L'agglomération a un rôle primordial et un devoir de pédagogie. Elle doit être coordinatrice d'une dynamique de travail collaboratif. Elle doit, par exemple, être à l'initiative de temps de rencontre entre les agents municipaux et intercommunaux. Donner plus de place aux rapports humains permettra de donner tout son sens aux vrais enjeux de la mutualisation.

Agents territoriaux ? Données chiffrées

Les chiffres sont ceux de novembre 2014, collectés lors d'une étude menée par le CNFPT avec Tulle agglo.

LE TERRITOIRE COMPTE 813 AGENTS
(temps complet et non complet) :
169 à l'agglo (21 %)
354 à la Ville de Tulle (43%)
290 dans les 36 autres communes (36%)

66% SONT DES FEMMES
88% SONT DES AGENTS TITULAIRES
(c'est-à-dire fonctionnaires)
Moyenne d'âge des agents : **46 ans**
350 agents affectés aux services à la population

90 MÉTIERS DIFFÉRENTS IDENTIFIÉS
43 métiers différents à l'agglo
62 métiers différents à la Ville de Tulle
13 métiers différents dans les 36 autres communes

LE TOP 3 DES MÉTIERS À L'AGGLO
Assistant éducatif petite enfance : 41 agents
Agent de collecte : 21 agents
Agent de collecte / chauffeur : 17 agents

LE TOP 3 DES MÉTIERS À LA VILLE DE TULLE
Agent de services polyvalent : 53 agents
Agent administratif : 44 agents
Enseignant artistique : 38 agents

LE TOP 3 DES MÉTIERS DANS LES 36 COMMUNES
Agent de services polyvalent : 78 agents
Agent technique polyvalent : 92 agents
Secrétaire de mairie : 42 agents

exposition

H_2O : Une molécule dont dépend l'existence du monde

Deux atomes d'hydrogène associés à un atome d'oxygène. L'eau donne la vie, la maintient, la développe. Sans eau, le néant s'empare du monde. L'eau essentielle, fragile, raréfiée, maltraitée, convoitée, confisquée est l'un des défis majeurs de la planète. Tulle agglo l'entoure de soins attentifs et constants. La médiathèque intercommunale Éric Rohmer lui consacre un cycle d'animations jusqu'à fin novembre.

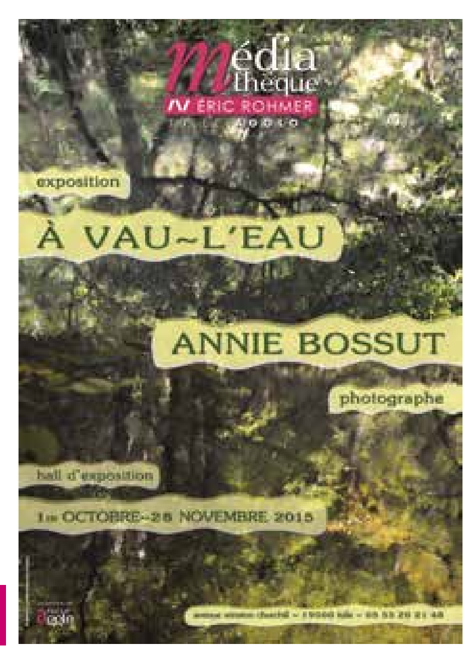
REFLETS DANS UN ŒIL D'EAU

Annie Bossut expose ses photographies jusqu'au 28 novembre à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer. "*À vau-l'eau*" est le titre qu'elle a choisi pour l'ensemble de ses "tableaux" - elle préfère ce terme à "photos" - impressionnistes. Étangs, lacs et rivières de Corrèze ont dévoilé pour elle leurs envoûtements, car sa complicité avec l'eau remonte à la prime enfance.

"L'eau est un élément où je lâche prise, où je suis portée, bercée, enveloppée. L'eau est le lieu où tu te regardes, dans lequel tu regardes. J'aime regarder la vie au travers de mon objectif. Dans l'eau on peut ne rien voir ou bien découvrir un monde. La mer, la rivière, la pluie ; être arrosée, trempée, gorgée d'eau, désaltérée, immergée : L'eau est autre manière d'être dans la vie. C'est aussi une musique toujours nouvelle, inattendue.

Ma famille était nombreuse et modeste. Nous sommes du Nord et vivions dans un petit logement, frères et sœurs trépignant dans la chambre… Mon premier contact avec l'eau fut à la piscine de Roubaix, aujourd'hui devenue un musée. J'y ai appris à nager. Plus tard, j'ai découvert la mer ; ces premières vacances furent une merveilleuse gourmandise. Quand on y allait en février, nous marchions le long de la plage ; pour moi, c'était terriblement frustrant de ne pouvoir y plonger ; j'étais attirée par cette eau qui était et est restée mon élément de prédilection. Aujourd'hui, je vis en Corrèze et je nage dans les rivières et les étangs aussi longtemps que la température me le permet, environ d'avril à octobre… Je viens du Nord alors il m'en faut pour me décourager (elle rit).

C'est en me baladant en Xaintrie au bord d'un cours d'eau, avec mon appareil photo qui ne me quitte jamais, que j'ai "vu" pour la première fois, comme une apparition magique, la beauté d'un reflet. Chaque fois que je parviens à capter ce que l'eau me propose, je suis subjuguée. J'ai intitulé mon exposition "À vau-l'eau", expression qui signifie "au fil de l'eau", car dans l'eau, grâce à l'eau, le mouvement continue, la vie continue ; la beauté existe si on sait la voir et la préserver. L'eau nous dit "regardez-moi, regardez la vie, aimez la vie"." ■





ANNIE BOSSUT, PHOTOGRAPHE



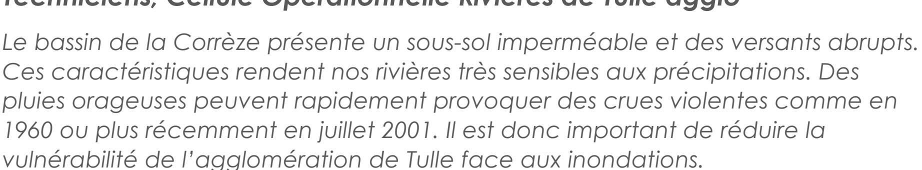
Christiane MÉRY

Directrice de la médiathèque intercommunale Éric Rohmer

Notre médiathèque se doit d'être connectée avec des thématiques qui ne sont pas seulement littéraires ; elle est au carrefour des questions sociétales, écologiques et lieu de rencontres avec des artistes qui expriment ces thèmes contemporains. Or l'eau est une préoccupation majeure au niveau local comme à l'échelle mondiale. La "guerre de l'eau" est l'enjeu du XXIème siècle. Notre médiathèque est ancrée dans son territoire, au cœur d'une contrée encore très irriguée, mais dont la préservation devient chaque jour davantage un défi pour les élus, les agents, la population. C'est donc un sujet très riche que nous avons souhaité aborder sous ses aspects les plus divers : artistique, écologique, économique, politique, ludique et pédagogique.

Anne CHOLLET et Olivier LEFEUVRE

Techniciens, Cellule Opérationnelle Rivières de Tulle agglo



Le bassin de la Corrèze présente un sous-sol imperméable et des versants abrupts. Ces caractéristiques rendent nos rivières très sensibles aux précipitations. Des pluies orageuses peuvent rapidement provoquer des crues violentes comme en 1960 ou plus récemment en juillet 2001. Il est donc important de réduire la vulnérabilité de l'agglomération de Tulle face aux inondations.

Mais les rivières sont aussi sensibles aux périodes de sécheresse ; elles connaissent alors, comme cet été, des étiages sévères. Ces manques d'eau peuvent poser problèmes pour la population et pour les espèces aquatiques. Il faut donc travailler pour sécuriser la ressource en eau potable et limiter les prélèvements sur ces périodes sensibles.

Enfin, les rivières et les zones humides sont très présentes en Corrèze. Ces milieux et les espèces qui les colonisent contribuent de façon significative au patrimoine naturel de Tulle agglo et à la qualité de notre cadre de vie. La préservation de cette biodiversité nécessite des actions d'entretien voire de restauration.



Aurélie PLAGNE

Responsable du Service d'Assainissement Non Collectif de Tulle agglo

Un rejet d'eaux usées domestiques dans un fossé ou dans un cours d'eau ont un impact local significatif d'autant plus si ce rejet est localisé dans les zones sensibles de captage d'eau potable, de baignade.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), par son action de terrain, permet de sensibiliser les habitants à la sauvegarde, la pérennisation de la ressource en eau et la préservation de ses usages.

Bien conçu, mieux maîtrisé et mieux suivi, l'assainissement non collectif est une solution efficace, durable et une réponse en milieu rural aux enjeux de protection sanitaires et environnementaux.

L'EAU À LA MÉDIATHÈQUE

Vendredi 9 octobre, 18h30. Conférence : *La rosée du matin*, par Jean-Paul Ruiz.

Mercredi 14 octobre, 15h30. Théâtre : *De l'eau qui vaut de l'or*, par la Cie Tabola Rassa.

Mercredi 21 octobre, 10h. Lectures : *Histoires au fil de l'eau*, par les bibliothécaires.

Mercredi 28 octobre, 14h30 à 16h30. Atelier peinture/collage : *Ma rivière à moi*, par Annie Bossut.

Mercredi 4 novembre, 14h30 à 17h30. Atelier : *L'eau dans tous ses états*, par Armelle Dutreix de Récréasciences.

Samedi 7 novembre, 15h30. Projection : *Le hold-up de l'eau*, de Neil Docherty.

Samedi 14 novembre, 15h30. Conférence : *L'eau, une ressource menacée ?* par David Blanchon.

Vendredi 20 novembre, 18h30. Conférence : *Villages engloutis de Dordogne*, par Louis-Olivier Vitté.

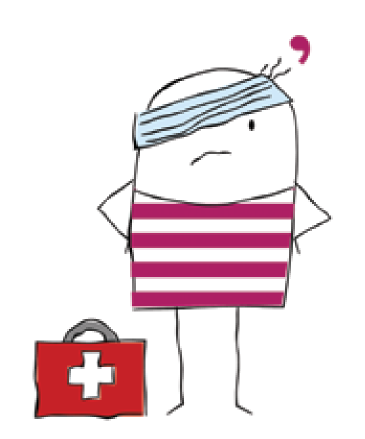
mémo

Collecte des déchets :
Une question ? Une réponse en images !

Depuis le 1er juin, la collecte des déchets a évolué. Changements de fréquences, extension du tri en porte à porte, nouveaux jours de collecte... Les modifications apportées ces dernières semaines ne sont pas sans conséquences. Les habitudes ont la vie dure et changer de gestes après des années de pratique, comment dire... c'est un peu compliqué. Cela demande du temps. Votre serviteur, le TaM, en a fait lui-même les frais. Et pourtant son illustre voisin de palier, Super Trieur, lui avait tout expliqué ! Alors le TaM a décidé de revenir sur les principales questions que se posent les usagers.







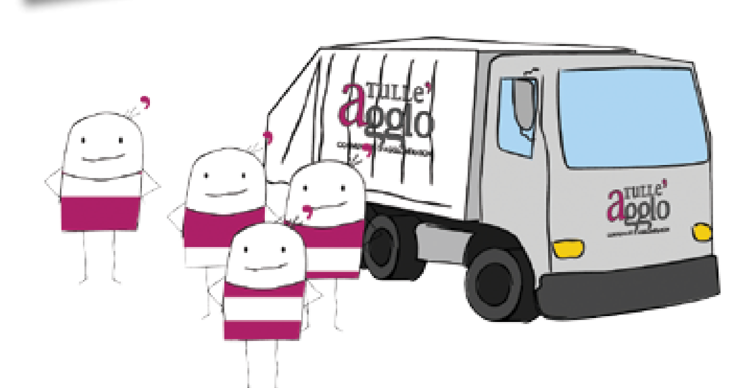


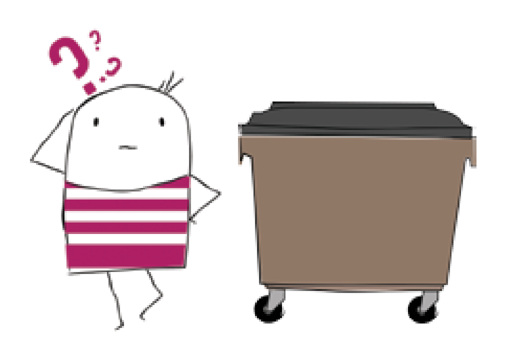
Je mets quoi dans les sacs jaunes ?

Boîtes et suremballages cartonnés, briques alimentaires, flacons et bouteilles en plastiques, aérosols, boîtes en aluminium, conserves et canettes.

Si le tri se fait mal, que se passe-t-il ?

Les débris de verre peuvent blesser les agents. Les déchets sales contaminent les emballages propres et empêchent leur recyclage ...





Est-ce le même camion qui collecte les ordures et les emballages ?

Une benne à ordures spécifique, propre, est dédiée à la collecte des sacs jaunes.

Le conteneur à ordures ménagères de ma rue est cassé, a disparu ou déborde. Je fais quoi ?

Contactez le service collecte et expliquez-lui le ou les problèmes que vous rencontrez. Une solution sera alors trouvée pour y remédier.

J'ai des doutes sur ce que je dois trier. J'appelle qui ?



LES AMBASSADEURS DU TRI :

Mélinda JACQUES :
05 55 20 46 26 / 06 37 24 14 25

Nicolas STYZA : 05 55 20 84 22

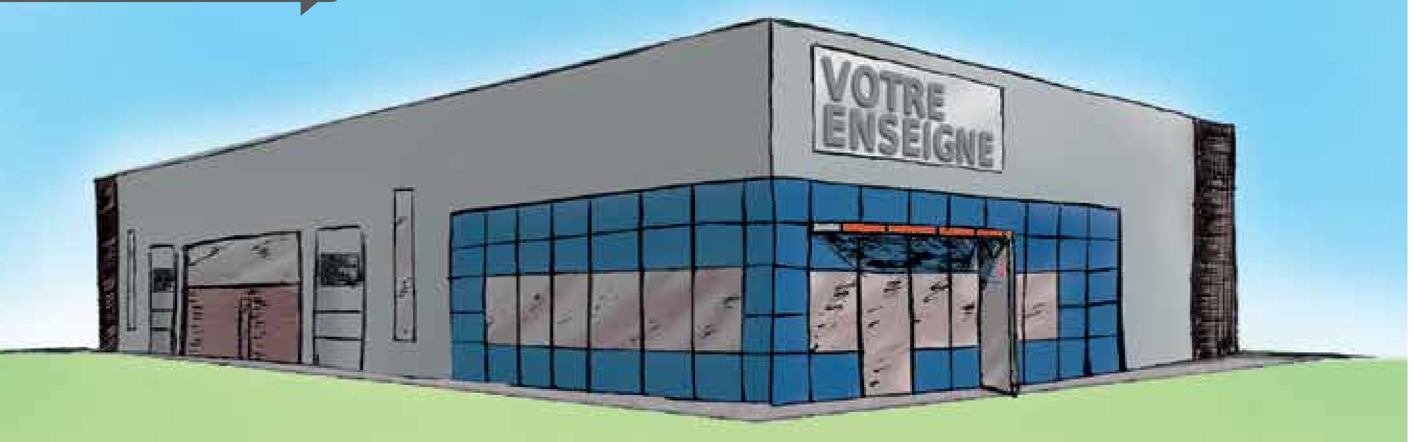
Par e-mail :
melinda.jacques@tulleagglo.fr
nicolas.styza@tulleagglo.fr

Votre bâtiment clé en main

disponible sous 7 mois



3 ha viabilisés disponibles



Concept PAC IMMO

de 800 à 1 200 m²

Très haut débit

05.55.21.55.22

une initiative



En partenariat avec



